

Canada Province de Québec
Municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Le 27 février 2026

À une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue à la salle municipale de Saint-Philippe-de-Néri, convoquée par le directeur général et greffier/trésorier, Monsieur Pierre Leclerc, conformément à l'article 152 du code municipal, pour être tenu au lieu ordinaire des séances du Conseil, le vendredi 27 février 2026 à 13 h 00, sont présents : Messieurs Alain Castonguay, Marco Lizotte, Pascal D'Anjou, Roland Lévesque et Pascal Chouinard formant quorum sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Frédéric Lizotte, présent à la séance, ainsi que Monsieur Pierre Leclerc, directeur général et greffier /trésorier.

Absent : monsieur Jean-Marie Michaud

Comme il appert et a été reconnu que l'avis public de convocation a été signifié tel que requis par les dispositions du présent code;

59-2026

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par monsieur Frédéric Lizotte maire.

60-2026

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire Frédéric Lizotte donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Voici les sujets qui seront traités lors de cette séance :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande du Club des 50 ans et plus – Brunch du 22 mars 2026
4. Demande du Club Lions de Mont-Carmel – Tirage loterie et souper-spaghetti 12 avril 2026
5. APCHK – Membre honoraire – année 2026
6. Demande au Ministère des Transports - Course les Courailleux 2026, le samedi 27 juin 2026
7. Demande aux pompiers - Course Les Courailleux 2.0
8. Festival Philifest 456 (Fermeture des rues et couvre-feu)
9. Dépôt des projets des élèves de 5ième et 6ième année – Dans le cadre du projet «La démocratie au cœur de l'école»
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Il est proposé par : monsieur Alain Castonguay

Et résolu unanimement que : l'ordre du jour soit accepté.

61-2026

Demande du Club des 50 ans et plus – Brunch du 22 mars 2026

Pour faire suite à la lecture de la demande du Club des 50 ans et plus.

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Et résolu unanimement que: les membres du conseil acceptent de prêter la salle municipale gratuitement au Club des 50 ans et plus pour leur brunch le 22 mars.

62-2026 **Demande du Club Lions de Mont-Carmel – Tirage loterie et souper-spaghetti 12 avril 2026**

Pour faire suite à la lecture de la demande du Club Lions.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que: les membres du conseil acceptent de prêter le centre municipal gratuitement au Club Lions, le 12 avril 2026

63-2026 **APCHK – Membre honoraire – année 2026**

Il est proposé par : monsieur Pascal D’Anjou

Résolu unanimement que: la municipalité accepte de verser un montant de 60.00\$ pour l’année 2026.

64-2026 **Demande au Ministère des Transports - Course les Courailleux 2026, le samedi 27 juin 2026**

Pour faire suite aux explications.

Il est proposé par : monsieur Roland Lévesque

Et résolu unanimement que : le conseil demande la fermeture de la Route 230 pour la tenue de la « Course les Courailleux », le samedi 27 juin 2026 de 8 h à 12 h.

65-2026 **Demande aux pompiers - Course Les Courailleux 2.0**

Il est proposé par : monsieur Marco Lizotte

Résolu unanimement que: la municipalité demande au service intermunicipal d’incendie de St-Pascal de fournir 2 camions pour faire la sécurité lors de la Course des Courailleux, le 27 juin 2026.

66-2026 **Festival Philifest 456 (Fermeture des rues et couvre-feu)**

Pour faire suite aux explications.

Il est proposé par : monsieur Pascal Chouinard

Et résolu unanimement : 1) la municipalité autorise la fermeture des tronçons des rues Chamberland /de l’Église entre les intersections Chamberland/Michaud et de l’Église/Côte de l’Église, du 26 au 28 juin 2026, de 9 h du matin à 1 h de la nuit qui suit.

2) la municipalité autorise le festival Philifest 456 à ne pas respecter le couvre-feu du 26 au 28 juin 2026.

3) le conseil accepte la fermeture de la Route 230 ainsi qu’une partie de la Route de la Station, de la rue Marquis, de la rue Chamberland, de la rue de l’Église et de la Côte de l’Église, pour la tenue de la « Course les Courailleux, le samedi 27 juin 2026 de 8 h à 13 h.

67-2026 **Dépôt des projets des élèves de 5^{ième} et 6^{ième} année – Dans le cadre du projet « La démocratie au cœur de l’école »**

Considérant que les élèves 5^{ième} et 6^{ième} année accompagné de leur professeure madame Audrey Lizotte ont travaillé fort pour

apprendre le fonctionnement, la démocratie, etc. dans une municipalité ;

Considérant que chaque élève a présenté lors de la séance extraordinaire du conseil un projet touchant le développement, la sécurité, le volet familial de notre municipalité ;

Considérant que les élèves avouent que ces projets pourraient les faire sociabiliser, les éloigner des écrans, faire l'exercice etc.;

Considérant que les recherches faites par les élèves ont démontrée tout le sérieux de leurs démarches ;

Pour faire suite à la présentation des projets ci-dessous par les élèves:

- Éliot Lévesque : Patinoire plus sécuritaire (Installation de filets tout autour)
- Nathan Michaud : Trampoline géante
- Maxime Beaulieu : Course de boîte à savon
- Émylia Lizotte : Maison des jeunes
- Éli-Rose Bédard : Ligue de volleyball
- Xavier Lizotte : Nouveau revêtement de sol (Pratique de sports) pour la salle municipale
- Thomas Anctil : Remonte-tubes et amélioration de la glissade au Club de Ski de fond
- Xavier Chouinard : Skate-park
- Brytanie Mercier : Local de danse
- Éva-Rose Dionne : Club de lecture
- Jacob Rioux : Sentier de glace dans un milieu naturel

Monsieur le maire ainsi que les membres du conseil félicitent les élèves pour leurs présentations et informent les élèves que leurs projets seront analysés.

De plus, des félicitations à madame Audrey Lizotte, professeure, pour le travail accompli avec ses élèves.

68-2026

Période de questions

Toutes les réponses aux questions posées ont été données lors de la séance.

69-2027

Levée de la séance

Il est proposé par : monsieur Pascal D'Anjou

Unanimement résolu que : la séance soit close à 13h50

Frédéric Lizotte, maire

Pierre Leclerc, dg/greffier, trés.

Je, Frédéric Lizotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du présent Code municipal.